

A retourner à media@riv.ch ou à

Réservé à l'organisation N° <input type="text"/>	Retour caution Signature
Caution <input type="checkbox"/> CHF <input type="checkbox"/> € <input type="checkbox"/> _____	

Rallye International du Valais
Service de presse
Rue de l'Ancienne-Pointe 30
CH-1920 Martigny

Vous pouvez remplir ce formulaire directement et l'enregistrer ou l'imprimer et le remplir à la main

Cliquez sur les cases à cocher et remplissez les champs requis

Type de Média	Presse écrite	TV	Radio	Agence de presse	Internet	Rel. Pub.	Autre
----------------------	---------------	----	-------	------------------	----------	-----------	-------

Nom du Média

E-mail

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Téléphone

Représentant 1	Nom	Prénom				
Fonction	Journaliste	Photographe	Cameraman	Preneur de son	Rel. Pub.	Autre
Titulaire d'une accréditation	FIA	N°	ASS	N°	Carte de presse	N°
N° de portable pendant le rallye	E-mail					

Réservé à l'organisation	JO <input type="checkbox"/>	PH <input type="checkbox"/>	TV <input type="checkbox"/>	PS <input type="checkbox"/>	RP <input type="checkbox"/>	OT <input type="checkbox"/>	PV <input type="checkbox"/> N°	CH <input type="checkbox"/> N°
---------------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	--------------------------------	--------------------------------

Représentant 2	Nom	Prénom				
Fonction	Journaliste	Photographe	Cameraman	Preneur de son	Rel. Pub.	Autre
Titulaire d'une accréditation	FIA	N°	ASS	N°	Carte de presse	N°
N° de portable pendant le rallye	E-mail					

Réservé à l'organisation	JO <input type="checkbox"/>	PH <input type="checkbox"/>	TV <input type="checkbox"/>	PS <input type="checkbox"/>	RP <input type="checkbox"/>	OT <input type="checkbox"/>	PV <input type="checkbox"/> N°	CH <input type="checkbox"/> N°
---------------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	--------------------------------	--------------------------------

IMPORTANT! Si vous n'êtes pas en mesure de retirer votre accréditation le jeudi 18 octobre, merci de préciser la date et l'heure approximative du retrait: le octobre 2018 à heures (dans la limite des heures d'ouverture du Centre Médias).

REGLEMENTATION DES ACCREDITATIONS

- Tout détenteur d'une accréditation presse FIA ou ASS a droit à une accréditation sur simple renvoi de cette demande.
- Toute autre demande devra être accompagnée d'une lettre justificative du rédacteur en chef ou de la direction du média.
- Les journalistes et photographes «free-lance» devront prouver qu'ils travaillent réellement dans le cadre de cette compétition (coupures de presse ou justificatifs).
- La signature de ce formulaire implique que le requérant bénéficie d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accidents couvrant son activité durant le 59 Rallye International du Valais. Au moment de retirer son accréditation, chaque journaliste ou photographe devra **obligatoirement** signer une **décharge de responsabilité**.
Sauf accord préalable - notamment dans le cas des équipes de télévision - les accréditations ne peuvent pas être retirées par une tierce personne
- L'organisateur délivrera au maximum un sticker «Presse» voiture et deux laissez-passer par demande, sous réserve de la justification du travail de la deuxième personne, exception faite des équipes de télévision et de radio (joindre à la demande la liste des personnes à accréditer avec leurs fonctions respectives).
- L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner la raison.

Les demandes parvenues après le 12 octobre 2018 ne seront pas prises en considération

7 Les stickers «Presse» pour voitures, les laissez-passer et les chasubles* «TV/Photographe» seront délivrés au Centre Média (Casernes, Rue des Casernes, 1900 Sion) le **jeudi 18 octobre 2018 de 10h00 à 18h30**.

8 Ces conditions font partie intégrante de la demande d'accréditation. Toute demande incomplète ne sera pas prise en considération.

*Le port de la chasuble est **obligatoire** pour accéder à certaines zones interdites au public, notamment dans les épreuves spéciales. Les commissaires ont des consignes très strictes à ce sujet. Toute personne ne portant pas la chasuble de manière bien visible se verra refouler hors des zones mentionnées. Chaque chasuble est numérotée et ne peut être portée que par la personne à qui elle a été attribuée. Le porteur de la chasuble doit posséder un laissez-passer valable.

Une caution de CHF 50,- (ou 50 €) par chasuble devra être déposée au moment du retrait de la (des) chasuble(s)

Les laissez-passer, stickers de voiture et chasubles ne sont pas transmissibles. Si pour une raison quelconque un journaliste ou photographe déjà accrédité doit être remplacé par une autre personne, cette dernière devra se présenter au Centre Média du rallye pour obtenir une accréditation à son nom.

Tout non-respect des règles ou refus d'obéir aux ordres des commissaires entraînera le retrait immédiat de l'accréditation

Signature

Acrobat Reader® permet d'apposer une signature scannée. Si vous ne disposez pas de cet outil, le formulaire devra être signé sur place.

Lieu et date:

A retourner avant le 12 octobre 2018